

mars-17

Département de la Moselle
DRATC/DRD/SDER

UTT de : _____

INFORMATIONS DE TENUE DE CHANTIER SUR ROUTES DEPARTEMENTALES
(à transmettre au moins 1 semaine avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER

RD du PR au PR
sur le territoire de la Commune de :

NATURE DES TRAVAUX

Travaux exécutés par une entreprise
Permission délivrée par le Département (*)
Numéro : Date :

Travaux exécutés en régie par les services du
Département

PERIODE PREVUE

Du Au

MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF XX)
limitation de vitesse			
dépassement interdit			
chaussée rétrécie			
route barrée			
déviation par			
Alternat :			
B15/C18			
K10			
feux tricolores			

Contact de l'entreprise
Téléphone de permanence chantier 24h/24

Maître d'œuvre

date :/...../.....
Signature/cachet

Entreprise

date :/...../.....
Signature/cachet

Cadre réservé à l'UTT

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté départemental permanent (ADP) :

OUI

OUI, avec les restrictions suivantes :

NON, au motif suivant :

- Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique
 Aucune permission de voirie n'est délivrée (*)
 Autre :

A
Le

Signature/cachet

(*) : toute occupation du Domaine Public Départemental nécessite que le futur occupant ait obtenu préalablement à l'exécution des travaux un arrêté portant permission de voirie